

BAC PRO

Conduite et Gestion d'une Entreprise
du Secteur Canin et Félin



Vers quel métier ?

Création d'entreprise ou salarié d'une entreprise :

- Élevage.
- Toilettage.
- Armée, gendarmerie nationale.
- Entreprise de gardiennage.
- Commercialisation, vente d'aliments pour petits animaux.
- Assistant vétérinaire.
- École chiens guides d'aveugles.

Poursuite de formation :

- BTS ; Brevet de Technicien Supérieur (différentes options).
- Formation agent de sécurité conducteur de chiens.
- Formation de toiletteur canin.
- Formation d'assistant vétérinaire.
- Entrée à l'école éducateur pour chiens guides d'aveugles.
- Brevet Professionnel Éducateur canin.
- Formation Soigneur Animalier.

Pré-requis, conditions d'accès EN CLASSE DE 1^{ÈRE} CGESCF

- Priorité aux candidats issus d'une seconde professionnelle relevant du secteur canin ou de l'animalerie.
- Sur décision du Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt, après avis de l'équipe pédagogique, peuvent être admis des élèves :
- Candidats issus d'une seconde autre que celles mentionnées ci-dessus.
- Titulaires d'un diplôme au titre homologué de niveau V.
- Ayant interrompu leurs études et souhaitant reprendre leur formation s'ils justifient de 2 années d'activité professionnelle.
- Ayant accompli une formation à l'étranger.
- Validation de blocs de compétences « Modules du secteur professionnel ».
- Dossier de demande de positionnement à compléter dès janvier.
- Entretien de motivation avec la Direction ou personne habilitée.
- Début de la formation en septembre.

Examen

- Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture.
- Épreuves Certificatives en cours de Formation (CCF).
- Épreuves Terminales.

Tarifs

- Frais de scolarité et frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration).
Voir tarifs sur notre site internet.
- Pour les adultes : frais de formation, *nous consulter pour plus de détails.*

Accessibilité handicap

- Bâtiment aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- **Accessibilité à la formation :** *nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap.*

Durée

- **Retournée en septembre.**
- **2 ans** Première et Terminale Bac Pro (1 350h de formation soit 18 semaines en centre de formation/an).

Rythme d'alternance

- 1 à 2 semaines au CFA/MFR.
- 2 à 3 semaines en entreprise.

Statuts

- Scolaire Ministère Agriculture.
- Apprentissage (Jusqu'à 30 ans, prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration).
- Contrat de professionnalisation.
- Formation pour adultes.

→ La Formation en ENTREPRISE

Objectifs de la formation

- La formation Bac Pro CGESCF doit permettre au candidat de se préparer au métier d'éleveur de chiens et/ou des chats, destinés à la vente :
- Maîtriser les tâches liées fondamentalement à un élevage : s'occuper des animaux, les nourrir, les surveiller, les soigner, les faire se reproduire, pratiquer l'éducation de base, nettoyer et entretenir les bâtiments.
- Assurer la vente de sa production de chiots et/ou chatons.
- Accomplir les tâches de gestion économique et financière et de management fondamentale.

Type d'entreprise d'accueil

- Les stages se déroulent dans une entreprise du secteur Canin et Félin ou des organisations professionnelles en mesure de proposer des activités concrètes aux apprenants. Elevages, toilettage, dressage, clinique vétérinaire, vente d'animaux, pension, refuge.

La recherche des lieux de stage en entreprise est assurée conjointement entre les familles et la MFR, le choix du lieu devant être validé par la MFR.



Enseignement professionnel

- **MPI** : Pilotage de l'entreprise.
- **MP2** : Contexte socio-économique de l'élevage et commercialisation.
- **MP3** : Gestion de l'entreprise canine et féline.
- **MP4** : Zootechnie générale et comparée.
- **MPS** : Conduite des activités d'élevage et de pension.
- **MP6** : Conduite des opérations de socialisation et d'éducation.
- **MP7** : Choix, utilisation et maintenance des bâtiments et des équipements.
- **EIE** : Toilettage, Éducation, Agility.

Enseignement général

- **MG1** : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde.
- **MG2** : Langue et culture étrangère.
- **MG3** : Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi.
- **MG4** : Culture scientifique et technologique.

Option

- 1 mois de stage à l'étranger en classe de 1^{ère} pour les scolaires par alternance Erasmus+
- Obtention de l'ACACED catégories « Chiens » et « Chats ».

Les + de la formation

- Erasmus+ Stages étrangers dans le cadre du programme européen.